



## Air et Climat 2010, l'heure du bilan

2010, une chaude année...

Climatologues et météorologues en avaient l'intuition, c'est désormais confirmé. Dans son état annuel du climat mondial, le centre national des données climatiques américain confirme que l'année 2010 a bien été celle où les températures ont été les plus élevées jamais enregistrées depuis 1880. Globalement, la température moyenne globale (terre et surface des océans) a été de 0,62 °C supérieure à la moyenne du XX<sup>ème</sup> siècle.



## Planèt'AIR !

Et moi, je fais quoi ?

• Je privilégie les transports en commun

• Je vais à l'école ou au boulot à vélo

• J'utilise toutes les places de ma voiture en faisant du co-voiturage. Non seulement c'est plus sympa, mais en plus je partage les coûts de carburant et de stationnement

• Je coupe mon moteur lors des arrêts prolongés

• Je trie mes déchets afin de réduire la quantité à incinérer

• J'évite les efforts physiques lors des pics de pollution afin de ménager mon organisme

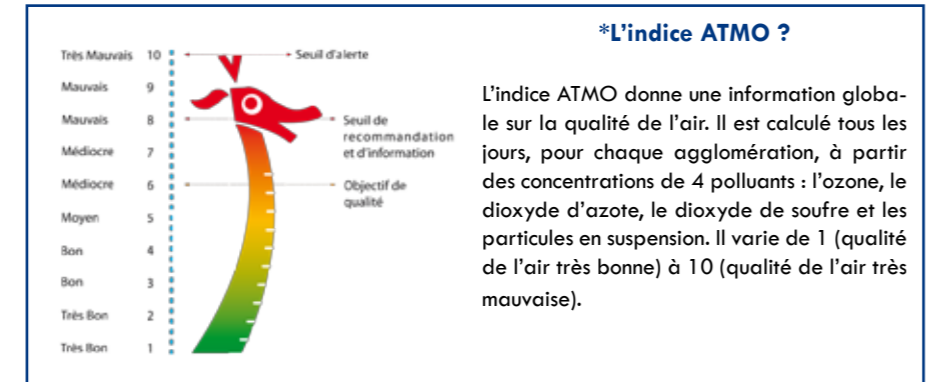
• Je fais régler ma chaudière, elle consommera moins et donc polluera moins

• Je ne brûle pas mes déchets verts, je les utilise pour enrichir mon compost ou je les emmène à la déchetterie où ils seront valorisés

### Au niveau de la qualité de l'air, le fond de l'air urbain sous surveillance.

Sur 58 grandes agglomérations françaises de plus de 100 000 habitants, 22 ont enregistré une qualité de l'air médiocre, mauvaise ou très mauvaise, environ 1 jour sur 10 par an, selon une publication récente du Service de l'Observation et des statistiques (SOeS). Les agglomérations concernées se situent principalement dans le Sud-est de la France (comme Toulon, Aix-en-Provence, Marseille, ...), mais également dans notre région à Lyon et Grenoble, et sur notre territoire à Annecy. A l'opposé, les villes de la façade atlantique enregistrent moins d'épisodes de pollution. Globalement, l'ozone est le principal polluant du Sud-est, et les poussières fines dans le Nord. Le dioxyde d'azote et le dioxyde de soufre ne sont responsables de la pollution qu'épisodiquement et de manière localisée.

Ces résultats sont à comparer à l'amélioration globale de la qualité de l'air des villes de France, observée entre 2000 et 2009, grâce à la forte baisse des teneurs en dioxyde de soufre, celle plus légère en dioxyde d'azote, et en dépit d'une légère hausse en ozone. "Malgré cette amélioration générale, on n'observe pas de diminution du nombre des épisodes de forte pollution, principalement causés par les poussières et l'ozone, épisodes pendant lesquels les seuils de risque pour la santé humaine peuvent être atteints", concluent les auteurs de l'étude du SOeS.



L'indice Atmo calculé sur les stations de fond et non sur les stations "de proximité" (au bord des grands axes de communication, ou aux abords des sites industriels) peut en effet masquer des concentrations très localisées potentiellement élevées.

Source : Sabine CASALONGA, Journal de l'Environnement

# Les actus...

C'est ici que Marguerite vous raconte les potins de l'asso et les études en cours...



### Etat initial de la qualité de l'air à proximité de l'autoroute A.41 nord

Avant la fin de la construction du tronçon autoroutier pour relier Annecy et Genève (l'A.41 Nord), Air-APS a commencé la réalisation d'un bilan initial de la qualité de l'air dans la zone d'influence de celui-ci. Retrouvez le rapport d'étude complet, ainsi que sa synthèse sur le site Transalp'Air : [www.transalpair.eu](http://www.transalpair.eu)



Les analyseurs en place durant les manifestations

### Des mesures d'air intérieur au Phare à Chambéry

En partenariat avec le Phare, Air-APS poursuit l'amélioration des connaissances concernant la qualité de l'air intérieur. Ce grand équipement plurifonctionnel de l'agglomération chambérienne, accueille des manifestations d'envergure (concerts, spectacles, séminaires, manifestations sportives...) et un public varié à chaque représentation. Des mesures d'air intérieur ont déjà été réalisées en janvier, et d'autres seront effectuées dans ce même lieu, lors d'autres manifestations, au cours du 1<sup>er</sup> semestre.

### Mesures de H.A.P. en vallée de la Maurienne

Suite à une première évaluation réalisée en 2006-2007 en vallée de Maurienne, une nouvelle évaluation des HAP a été effectuée sur l'année 2009. Le rapport d'étude présentant les résultats des mesures est disponible sur le site internet.

# Le coin des petits...

L'atmosphère, c'est comme un mille-feuille...

Tout autour de la Terre, l'air circule dans une grande enveloppe qu'on appelle l'atmosphère. Elle est plutôt turbulente, mais ne t'y trompe pas ! En fait, elle est très bien organisée... Elle se compose de plusieurs couches qui se superposent les unes aux autres. La couche la plus basse est celle où nous vivons. C'est là qu'il y a le plus d'air. Au-delà de l'atmosphère, il n'y a plus d'air, il fait nuit, le silence est total.

- de 0 à 15 km : c'est la **troposphère**. Il pleut, il vente... C'est ici que se produisent les phénomènes météorologiques (nuages, pluies...) et les mouvements atmosphériques. C'est là que s'effectue principalement le brassage des polluants atmosphériques. Plus on s'élève, et plus il fait froid... jusqu'à -50 °C.
- de 15 à 50 km : c'est la **stratosphère**. La température remonte jusqu'à 0 °C. C'est là que se forme la couche d'ozone, qui empêche les rayons du soleil de brûler notre peau.
- de 50 à 80 km : c'est la **mésosphère**. La température est tombée à -90 °C.
- de 80 à 500 km : la **thermosphère**. La température augmente fortement (plus de 1000 °C), c'est à cette distance que vont les fusées.
- au-delà de 500 km, c'est l'**exosphère**, là où se situent les satellites.



Manque d'oxygène : plus tu grimpe en altitude, plus l'air est rare. A partir de 3500 m d'altitude, notre corps ressent déjà des difficultés à s'adapter quand l'air se raréfie. On devient tout blanc, on a du mal à respirer, on a moins d'énergie. Les médecins ont appelé ces symptômes le MAM (Mal Aigu des Montagnes). Fais attention à ces symptômes si tu montes au sommet des plus hautes montagnes...

# Rep'Air

Le trimestriel de la qualité de l'Air dans l'Ain et les Pays de Savoie - Hiver 2010/11 - N° 43

## 2010 : L'heure du bilan.

Qualité de l'air et Climat



### Interview : Martial SADDIER répond à nos questions

Les derniers avancés du Plan de Protection de l'Atmosphère de la vallée de l'Arve.

### Les poussières en suspension s'installent...

Focus sur les concentrations des trois départements.

# S'informer...

© Microsoft



# La Qualité de l'Air de l'hiver

## ■ Lettre ouverte...

M. Martial SADDIER,

Député de Haute-Savoie - Mairie de Bonneville



Suite aux mesures de qualité de l'air réalisées et aux non-respect des valeurs limites pour les poussières en suspension (50 µg/m<sup>3</sup> en moyenne journalière à ne pas dépasser plus de 35 fois par an) dans la vallée de l'Arve, l'élaboration d'un Plan de Protection de l'Atmosphère (P.P.A.) est en cours. Le PPA est un plan d'action, placé sous l'égide du Préfet, qui vise à ramener les concentrations en polluants dans l'atmosphère à un niveau inférieur aux normes réglementaires. Nous avons souhaité interroger Monsieur SADDIER sur ce sujet.

Quel est l'intérêt d'un Plan de Protection de l'Atmosphère dans la vallée de l'Arve ?

Il s'agit de réunir les différents acteurs du territoire de la vallée de l'Arve et de faire ressortir de cette concertation un diagnostic partagé, une liste d'actions à mettre en oeuvre, et les indicateurs qui permettront d'évaluer la démarche. Cette réflexion est une occasion de construire ensemble l'avenir que l'on souhaite pour notre vallée.

Nous sommes donc actuellement dans une phase d'observation afin de passer ensuite à une phase d'actions ?

Oui. Le document de travail proposera une liste d'actions à mettre en oeuvre afin de retrouver une qualité de l'air respectant les valeurs réglementaires. Ce travail collaboratif avec les différents partenaires de la vallée de l'Arve est la première mesure concrète dans la lutte contre la pollution atmosphérique : c'est une fois que l'on connaît que l'on peut agir.

Pourquoi une collaboration avec une Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA) comme Air-APS ?

Air-APS est une association quadripartite. La participation des représentants de l'Etat, des Collectivités, des Industriels et du monde associatif garantit l'indépendance de la structure et la transparence de l'information. Nous avons pu constater qu'Air-APS est guidée par le souci de garantir une surveillance et une information performante de la qualité de l'air et accompagne ses partenaires dans leurs prises de décisions. De par sa connaissance du terrain, son vécu, et son parc de mesures, un observatoire local comme Air-APS, nous permet de connaître l'état initial de la qualité de l'air sur le territoire, mais également de procéder grâce à des scénarii, à une évaluation des actions proposées.

Les zones de vallée comme point sensible des Pays de Savoie ?

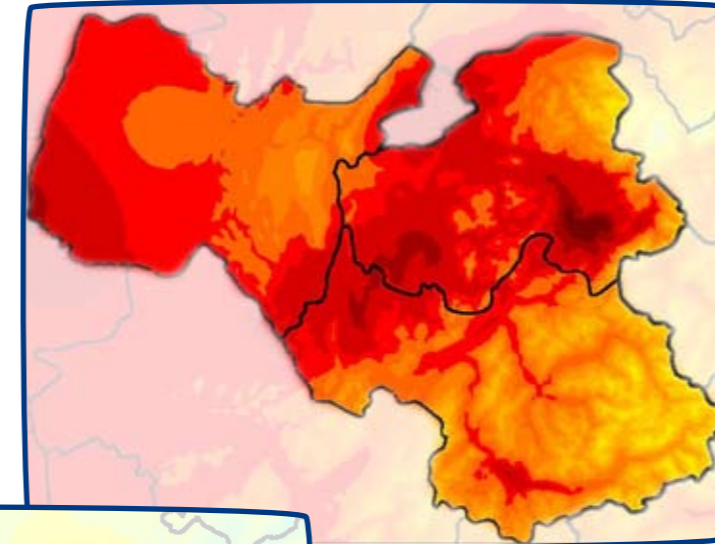
Les diverses études de qualité de l'air effectuées dans des zones de vallées nous renseignent sur la problématique des ces zones particulièrement sensibles qui ne contiennent pas plus de sources de pollution que les zones de plaine, mais qui, en raison de leur configuration nécessite une plus grande surveillance. Ces zones concentrent, en effet, dans un espace étroit toutes les activités humaines et les émissions polluantes qui en résultent (industries, chauffage et trafic routier). La météorologie qui joue un rôle important dans l'évolution de la qualité de l'air, est souvent contraignante pour la dispersion atmosphérique dans ces zones... ce qui favorise d'autant plus l'accumulation des polluants. Nous avons besoin d'un suivi personnalisé, qui prenne en considération toutes ces problématiques : une surveillance adaptée pour notre territoire. N'oublions pas que si les fonds de vallée peuvent être pollués, nos zones d'altitude, et dans notre cas le site majestueux du Mont-Blanc, sont encore préservées et nous devons ouvrir la voie pour que cela reste ainsi, et qu'elles ne deviennent pas le réceptacle de cette pollution...

## La modélisation du territoire

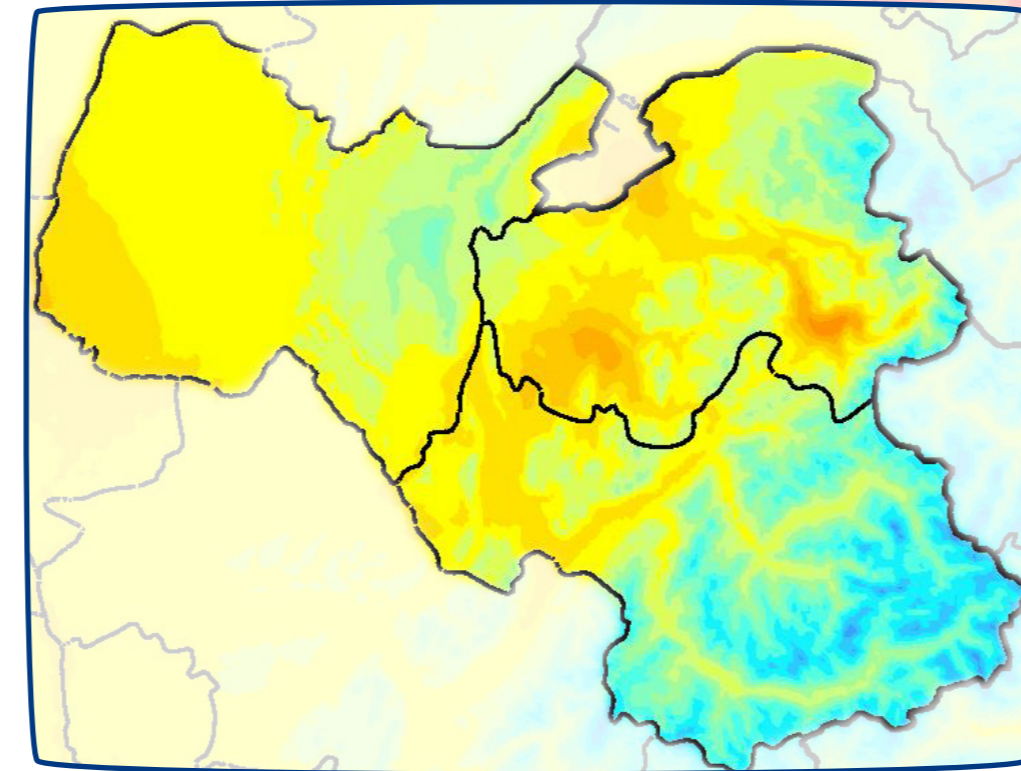
C'est la rentrée pour les poussières en suspension...

Elles ne nous avaient pas manqué mais les voilà de retour de leurs congés.

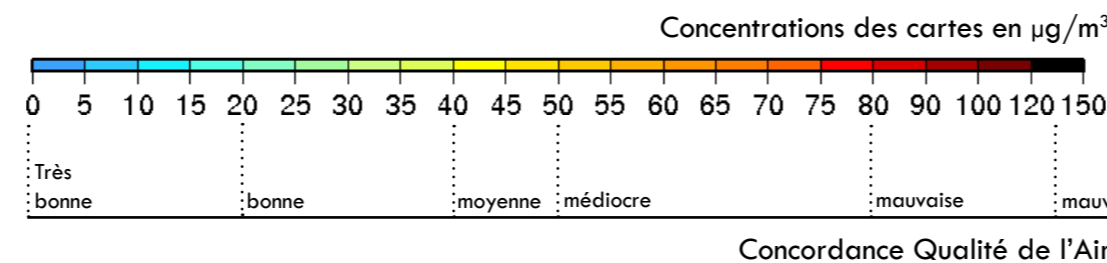
Sur les cartographies suivantes, nous avons représenté les concentrations maximales (carte ci-contre) et les concentrations majoritairement observées (ci-dessous) en poussières en suspension, qui était le polluant le plus fréquemment rencontré au cours du trimestre (mois de décembre, janvier et février).



Cartographie de la pollution maximum relevée sur les départements de l'Ain, de la Savoie et de la Haute-Savoie.



Cartographie de la qualité de l'air majoritairement observée sur les départements de l'Ain, de la Savoie et de la Haute-Savoie.

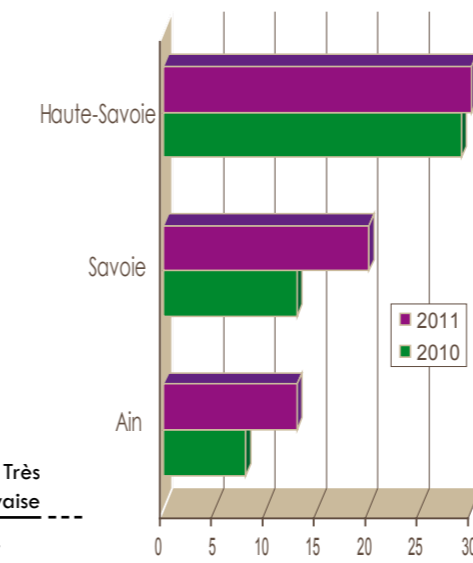


Les données de qualité de l'air peuvent faire l'objet d'invalidation

## Les Rep'Air de l'hiver

2011, mauvais élève par rapport à 2010 !

Nombre de jours de dépassement de la valeur limite par département.



\* Rappel : la valeur limite journalière (50 µg/m<sup>3</sup>) ne doit pas être dépassée plus de 35 jours/an pour être respectée.

## Le topo Que nous disent les cartes ?

Les premiers mois de l'année ont été particulièrement concernés par des épisodes de pollution en poussières en suspensions. Sous l'effet d'émissions plus importantes liées au chauffage et à des conditions météorologiques pouvant favoriser l'accumulation des poussières, les concentrations les plus fortes ont été relevées dans les zones soumises à l'influence urbaine et en fond de vallée (vallée de l'Arve en particulier). Le nombre de dépassements de la valeur limite depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 (graph ci-dessous : les "Rep'Air de l'hiver"), nous laisse déjà présager un non respect de la réglementation annuelle pour les départements des Pays de Savoie.

## Un renforcement de la lutte contre les particules dans l'air est indispensable en Rhône-Alpes

La réglementation européenne fixe, pour les particules, une valeur limite journalière à 50 microgrammes par mètre cube (µg.m-3) qu'il ne faut pas dépasser plus de 35 jours par an. Fin février, ce seuil a déjà été franchi à plusieurs reprises sur les zones les plus exposées de Rhône-Alpes en proximité automobile (A7 Sud Lyonnais) et dans les grandes agglomérations et les vallées alpines (30 jours).

Rhône-Alpes concernée par le contentieux européen sur la qualité de l'air.

Le non respect des directives de qualité de l'air, observé depuis plusieurs années sur le territoire français et en particulier en Rhône-Alpes, est responsable d'un contentieux européen. Afin de protéger la santé de la population et tenter de sortir le plus vite possible de cette situation délicate, l'Etat français met en place des mesures plus strictes sur les zones et les périodes touchées avec la mise en place d'un Plan National de lutte contre les Particules (juillet 2010) et un abaissement des seuils d'information et d'alerte (décret du 21 octobre 2010).

Un renforcement de la réglementation rhônalpine.

Depuis le 16 février, un nouveau dispositif préfectoral de communication et d'actions d'urgence en période d'épisodes pollués est entré en vigueur en région Rhône-Alpes. Il prévoit un abaissement des seuils de déclenchement pour les particules (50 au lieu de 80 µg.m-3 en moyenne journalière et 80 au lieu de 125, respectivement pour les seuils d'information et d'alerte). Ainsi, à pollution équivalente, le nombre de jours d'activation du dispositif préfectoral sera plus important et les mesures d'urgence associées seront renforcées. La démarche actuelle du Grand Lyon et de Grenoble Alpes Métropole pour des études de faisabilité de Zones d'Actions Prioritaires pour l'Air (ZAPA) ainsi que la révision des Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA) par les Préfets sur les 3 grandes agglomérations rhônalpines et la vallée de l'Arve, participent également de cet objectif à moyen terme.

Agissons dès à présent, la santé de tous en dépend !

Dans l'attente de l'application de ces nouvelles démarches, il est nécessaire d'être vigilants et de limiter les activités à l'origine des émissions de particules pour préserver la santé des rhônalpins :

- l'ensemble de la population est invitée à veiller au bon réglage de ses appareils de chauffage, supprimer le brûlage des déchets verts à l'air libre et limiter autant que possible l'usage de la voiture ;
- les acteurs du monde agricole et les industriels peuvent anticiper sur les nouvelles mesures de réduction des émissions et limiter, de manière volontariste, leurs émissions de particules.

## Plus d'infos...

Rendez-vous sur notre site internet : <http://www.atmo-rhonealpes.org>

• Consulter Le dossier de presse "POLLUTION ATMOSPHERIQUE : Un nouveau dispositif préfectoral de communication et d'actions d'urgence les jours pollués"

• Consulter la note de synthèse "Gestion des épisodes de pollution en Rhône-Alpes : Que dit l'arrêté Interpréfectoral ?"

• Consulter l'arrêté interpréfectoral 2011-004 du 5 janvier 2011



Rep'Air

est un trimestriel d'information de la qualité de l'Air de l'Ain et des Pays de Savoie - N° 43 - Mars 2010

Directeur de Publication : Jean-Paul CLARET  
Membres du Comité de rédaction : Didier CHAPUIS, Caroline MDUREAUX

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Martial SADDIER  
Création maquette / Mise en page / Crédits photos : Caroline MDUREAUX (hors signatures spécifiques).  
Illustrations : Le Toit à Vaches.

Dépôt légal de parution - N° ISSN 1969-9875

Tirage : 5100 exemplaires  
Pour contribuer à la préservation de notre environnement, ce document est imprimé sur du papier recyclé 100 % sans chlore (Cyclas)  
Imprimerie Kallisténe - Tél. 04 50 69 01 97

Diffusion gratuite - Abonnement sur demande  
Retrouvez ce n° et les archives du bulletin sur [www.atmo-rhonealpes.org](http://www.atmo-rhonealpes.org)

Ne pas jeter sur la voie publique  
(Art. L 541-10-1 du Code de l'environnement).

L'Air de l'Ain et des Pays de Savoie  
Savoie Technolac - B.P. 339 - 73377 LE BOURGET DU LAC Cedex  
Tél. 04.79.69.05.43 - Fax. 04.79.62.64.59  
[air-aps@atmo-rhonealpes.org](mailto:air-aps@atmo-rhonealpes.org)  
[www.atmo-rhonealpes.org](http://www.atmo-rhonealpes.org)

